Image not found or type unknown

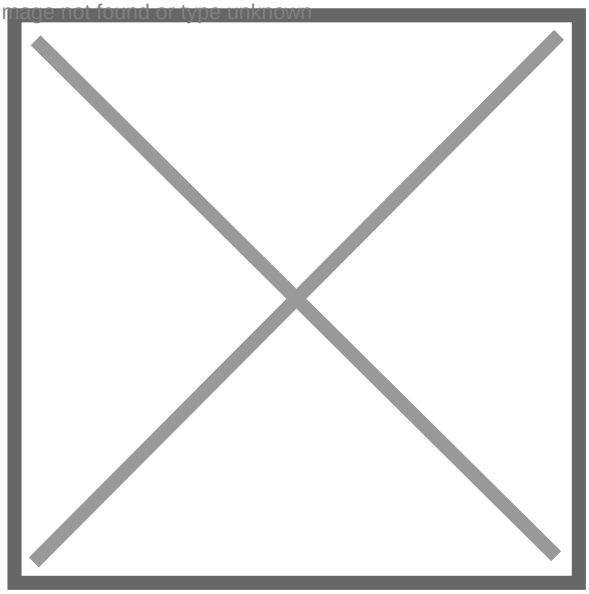

Mon ex-femme est hospitalisée dans une unité de soin palliatif

Par **franck33**, le **15/08/2012** à **17:37**

Bonjour à tous,
Je suis nouveau sur le forum.
Voici ma question, je suis séparé de mon ex-femme, depuis 6 ans nous avons une petite fille un jugement avait convenu Une garde un week-end sur deux.
Aujourd'hui, mon ex-femme est hospitalisée dans une unité de soin palliatif elle est en fin de vie. Le médecin m'a appelé pour m'informer qu'il ne lui restait pas beaucoup de temps à vivre et que je devais récupérer ma fille. J'ai donc pris ma fille avec moi à la maison et trouvé une école près de chez moi.
Donc ma question, faut-il que je demande à l'hôpital un document de situation concernant mon ex-femme ? Faut-il que je passe par un juge ? pour régulariser la nouvelle situation
Je suis perdu, pouvez me donner des conseilles sur les démarches a suivre

Merci à vous tous.

Par **cocotte1003**, le **15/08/2012** à **18:22**

Bonjour, en cas de décès la garde passe automatiquement au parent restant sans autre formalité. bon courage à vous 3, cordialement

Par **franck33**, le **15/08/2012** à **20:12**

Merci pour la réponse cocotte1003 :)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés